MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, de L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE RECTORAT DE L'ACADEMIE DE NORMANDIE – BUREAU DES CONCOURS

SESSION 2026

Décret n° 2020-1634 du 21 décembre 2020 modifiant le décret n° 2017-169 du 10 février 2017

AVIS D'EXAMEN OBTENTION DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX PRATIQUES DE L'EDUCATION INCLUSIVE VIA LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

CONDITIONS

Peuvent se présenter à l'examen conduisant à la délivrance du CAPPEI les professeurs du premier degré et du second degré de l'enseignement public, titulaires et contractuels employés par contrat à durée indéterminée, ainsi que les maîtres contractuels, agréés et les maîtres délégués employés par contrat à durée indéterminée des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Les candidats désirant se présenter à l'obtention du CAPPEI par la voie de la validation de l'expérience professionnelle doivent justifier de cinq ans d'exercice en tant qu'enseignant dont trois ans à temps complet dans les domaines de l'enseignement adapté et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Cette durée de trois ans est portée à quatre ans pour les professeurs qui exercent au moins à 50 % de leur obligation réglementaire de service dans les domaines de l'enseignement adapté et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

► OUVERTURE DU REGISTRE DES INSCRIPTIONS

10 SEPTEMBRE 2025

► DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

12 OCTOBRE 2025

DATE DE DEPOT du dossier de recevabilité (livret 1) (à télécharger sur le site de l'académie)

Les candidats devront télécharger le livret 1 d'inscription via le site de l'académie de Normandie à l'adresse suivante :

 $\underline{https://www.ac-normandie.fr/cappei-certificat-d-aptitude-pro-aux-pratiques-de-l-educ-inclusive-et-formation-pro-specialisee-126787$

au plus tard (dossiers sous format numérique uniquement) 12 OCTOBRE 2025

- > Le livret 1, dûment renseigné sera adressé par courriel à la rectrice de l'académie de Normandie via la DSDEN de votre département d'exercice :
- DSDEN du Calvados : dsden14-sagedpsep@ac-normandie.fr
- DSDEN de la Manche : dsden50-srh2@ac-normandie.fr
- DSDEN de l'Orne : dsden61-srh@ac-normandie.fr
- DSDEN de l'Eure : dsden27-diper@ac-normandie.fr
- DSDEN de Seine-Maritime : dsden76-dipe@ac-normandie.fr
- Pour les enseignants du second degré à l'adresse suivante : dec-concours3-caen@ac-normandie.fr

Merci de préciser le choix du support sur lequel vous voulez valider votre CAPPEI VAEP : (ULIS, RASED, SEGPA, UE, AUTRES à indiquer) par mail à l'adresse suivante : dec-concours3-caen@ac-normandie.fr

Date limite de dépôt des livrets 2 : Les dossiers sont à rendre au plus tard le 03 mars 2026.

Les candidats non admissibles à la session 2025, qui souhaitent s'inscrire à la session 2026, doivent le faire par mail à l'adresse suivante : dec-concours3-caen@ac-normandie.fr

Une réunion d'information se tiendra le <u>mercredi 17 septembre 2025 à 13h30</u> en visioconférence à cette adresse :

 $\underline{https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/440141/creator/123146/hash/5b90a76894d0851f10f7edd38362096c4f38bf8e}$

Seules les inscriptions respectant les délais mentionnés ci-dessus seront prises en compte.